

Semaines du 12 et 19 février 2024

À la une

L'actu de la semaine à ne pas manquer



Le Tour de France des grossistes se poursuit dans le Haut-Rhin

🕒 21.02.2024

Le Tour de France des grossistes, initié par la CGF pour faire connaître les spécificités des métiers du commerce de gros, et rappeler le rôle essentiel des 160 000 entreprises grossistes dans l'économie et le quotidien des français s'est poursuivi cette semaine.

Tout au long de l'année 2024, ce tour de France se traduira par des visites d'élus au sein d'entreprises grossistes, en lien avec nos 30 fédérations.

Le maillage territorial des entreprises grossistes est une force : elles irriguent toutes les filières de l'économie et sont présentes dans toutes nos régions. Elles animent les territoires, créent de l'emploi et du lien. Cet ancrage, qui est une spécificité et une force, gagne à être connu et valorisé par les administrations centrales.

Nouvelle étape, donc, le 21 février, au sein d'un grossiste en boissons, l'entreprise Adam-Boissons (adhérente Distripro) dans la ville de Guewenheim, dans le Haut-Rhin, en présence du sénateur Christian Klingler.

La société, qui emploie 75 personnes, est spécialisée dans la distribution de boissons aux professionnels du marché de la consommation hors domicile (Cafés, Hôtels, Restaurants). Avec son entrepôt situé à Valff, Adam-Boissons intervient sur la zone géographique de Colmar, Mulhouse, Strasbourg, Belfort et Montbéliard et propose à

ses clients professionnels plus de 3 000 références, dont 50 % en provenance d'Alsace.

Cette rencontre a été l'occasion d'aborder de nombreux sujets, notamment les enjeux de transition environnementale avec le verdissement des entrepôts et des flottes de véhicules, et avec la gestion de la logistique de retour notamment pour le verre, les futs et les emballages.

Prochaine étape lundi 26 février dans une entreprise de la distribution de la boisson à Carros (06) avec la Sénatrice Dominique Estrosi-Sassone, présidente de la Commission des Affaires économiques.

CGF



La CGF a tenu son premier Conseil des fédérations de l'année



14.02.2024

Le premier Conseil des fédérations de 2024 s'est tenu à la CGF, en présence de deux membres du Bureau exécutif, Alain Landec de la FEDA et Thierry Drecq de l'UDINAP. La matinée à laquelle participait une quinzaine de fédérations s'est articulée autour de trois séquences :

- L'intervention de Pierre Bouchacourt, directeur associé du cabinet Lysios Public Affairs et de Julien Morel, directeur conseil, qui ont présenté un décryptage de l'actualité politique (élections européennes de juin, JOP 2024, enjeux 2024 du gouvernement Attal, agenda parlementaire relatif aux grossistes).
- Une présentation du nouvel adhérent de la CGF, le Syndicat national des Dépositaires de Presse par son délégué général, Philippe Charbit. Pour rappel, le SNDP regroupe les distributeurs de la presse écrite en France et garantit le droit de livraison et de mise en vente sur les 20.000 points de vente du réseau des marchands de presse. Les dépositaires de presse représentent un maillon essentiel de la distribution de presse, ils sont reconnus par la filière et en relation étroite avec les éditeurs, le SADP (Sociétés agréées de la Distribution de Presse), les marchands de presse et les pouvoirs publics.
- Un tour des sujets d'actualité CGF avec notamment les visites de parlementaires dans des entreprises du commerce de gros, un retour sur le colloque des relations commerciales grossistes et la parution du guide pratique de la CGF, la décarbonation, le sujet de REP, la facturation électronique, les JOP 2024, etc.

Le prochain Conseil des fédérations délocalisé et sous forme de séminaire sur la RSE se tiendra le mercredi 24 avril.

INSTITUTIONNEL



Simplification : la CGF appelle à la stabilisation juridique

Pour des entreprises compétitives, créatrices de valeur et d'emplois, la simplification est cruciale. En ce sens, la CGF salue l'initiative du ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, d'en faire un enjeu décisif pour la croissance économique et le développement des entreprises et travaillera, avec ses fédérations adhérentes, sur une contribution.

Les entreprises ont besoin avant tout de stabilité juridique. Si la sanctuarisation d'un régime grossiste dans le code du commerce il y a un an et la relative stabilité fiscale des dernières années sont des avancées certaines, il faut mettre un terme à la sédimentation législative et réglementaire qui paralyse la vie des entreprises. Il est aussi temps de mettre fin aux injonctions parfois contradictoires qui rendent les anticipations difficiles, voire impossibles. Un exemple est particulièrement éloquent :

l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est à la fois contreproductif et incompatible avec celui de la réindustrialisation.

Les entreprises ont aussi besoin de temps pour s'adapter aux nouvelles lois et ne sont pas toujours capables de suivre une cadence législative soutenue. Il suffit de prendre l'exemple des lois AGECE et Climat résilience qui légifèrent sur des sujets identiques, à un an d'intervalle.

Sur la question des aides, la ministre déléguée chargée des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation, Olivia Grégoire, qui est intervenue à l'Assemblée générale de la Confédération en juin dernier, a pointé du doigt la complexité autour des aides à la transition écologique, souvent trop méconnues. Budgétées, celles-ci ne parviennent pas aux entreprises qui devraient les percevoir. Pour simplifier et aider les entreprises, il est plus que nécessaire de rendre ces aides plus lisibles et visibles, en particulier pour les PME et TPE.

La CGF reste vigilante sur le sujet et se tient à la disposition des pouvoirs publics afin de porter les constats et propositions du commerce de gros sur le sujet, en lien avec ses 30 fédérations adhérentes et les 160 000 entreprises qu'elles représentent.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES



GT Économie du CNRC : les travaux reprennent

 22.02.2024

Le GT Economie du Conseil National de la Restauration Collective s'est réuni le jeudi 22 février, pour une nouvelle série de travaux ambitieux.

Ils se décomposent en 4 axes à savoir :

- Ouvrir au maximum la commande publique de denrées alimentaires et de repas aux filières françaises avec des considérations environnementales et techniques différenciantes,
- Réussir EGAlim,
- Sécuriser la relation contractuelle entre les donneurs d'ordres et les titulaires des marchés avec la création d'indices RNM notamment,
- Réalisation d'un clausier dédié aux achats des produits des filières agricoles afin d'accompagner au mieux les entreprises

Le calendrier pour les 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} axes de travail est fixé à la fin du 1^{er} semestre 2024 et pour le 3^{ème} axe fin du 1^{er} semestre 24 et application pour janvier 25.

TRANSPORT & LOGISTIQUE



Proposition de renforcement des obligations de verdissement des flottes d'entreprise

Après avoir présenté une première proposition de loi qui a fait l'objet de nombreuses contributions des acteurs économiques (celle de la CGF a nourri celle du MEDEF), le député Damien Adam a rédigé une nouvelle version de son texte.

Celui-ci vise à accélérer le déploiement des véhicules légers 100% électriques dans les flottes des entreprises, à réserver un traitement spécifique aux VUL et à sanctionner les entreprises qui s'affranchiraient de leurs obligations. Elle prévoit plus particulièrement une nouvelle trajectoire de renouvellement plus contraignante, la possibilité de ne remplir les obligations que par des véhicules 100 % électriques (suppression des hybrides rechargeables), la création d'une sanction à hauteur de 1% du CA, porté à 2% en cas de récidive et la possibilité pour les acheteurs publics d'exclure de la procédure de passation d'un marché les entreprises ne remplissant pas les obligations.

En résumé, une proposition qui augmente l'intensité des obligations des entreprises tout en réduisant les possibilités qu'elles auraient d'y répondre, sans omettre au passage de créer un régime de sanction... l'illustration emblématique de l'écologie "punitif".

Dans l'avant-propos de la contribution qu'elle est en train de finaliser sur cette nouvelle proposition de loi, la CGF rappelle que le « mieux est souvent l'ennemi du bien », qu'il est nécessaire de laisser aux entreprises le temps de s'approprier les obligations existantes et de leur accorder un minimum de répit pour les appliquer avant d'en renforcer l'intensité en « cours de route ». Elle met aussi en garde sur les effets contreproductifs de toute démarche de surenchère qui consisterait à fixer des objectifs irréalistes qui finiraient par devenir insignifiants et qui perdraient toute crédibilité aux yeux des entreprises.

Elle conclut globalement que le dispositif actuellement en vigueur est déjà très ambitieux pour ne pas risquer de le rendre totalement inatteignable par des mesures qui le renforceraient.



Rendez-vous du transport et de la logistique éco-responsable : une édition axée sur les territoires

Plus de 500 professionnels (chargeurs, commissionnaires, grossistes, transporteurs) sont attendus le 14 mars 2024 pour relever le défi de la transition énergétique et écologique dans le secteur du transport routier et de la logistique.

Cet évènement gratuit sera l'occasion d'échanger entre pairs sur la décarbonation du secteur du transport et de la logistique et de partager des bonnes pratiques.

La thématique de cette édition est : « Comment valoriser la coopération entre les acteurs du transport et de la logistique dans une dimension territoriale ? ».

Pascal Gérardin, dont l'entreprise Ouest Boissons (adhérent Distripro) est engagée depuis 10 ans dans Objectif Co2, participera à la table-ronde organisée sur ce thème et pourra faire entendre la voix du commerce de gros ainsi que son rôle central dans l'économie.

Le rendez-vous est donné **jeudi 14 mars 2024 à l'Institut Pasteur à Paris de 9h30 à 14h** (évènement retransmis en direct de 9h30 à 12h30).

[Accédez au programme de l'évènement ici.](#)

[Inscrivez vous ici.](#)



La CGF partenaire du SITL 2024

Pour sa 41ème édition qui rassemblera 25 000 professionnels, dont une majorité de prescripteurs et décideurs, et environ 500 exposants, le SITL fait peau neuve en changeant de nom et d'identité graphique mais aussi en adoptant un nouveau fil rouge, pour les trois prochaines éditions, intitulé *Métamorphose : les voies du changement*.

A retenir :

- Le Métamorphose Center : un espace de plus de 3000 m² dédié à l'innovation et aux rencontres et situé en plein cœur du Salon. Véritable plateforme de networking et de partage d'idées pour la transformation de la filière, il intégrera un « Start Up Village » visant à favoriser les synergies entre les entreprises du secteur déjà implantées et les start-ups. Celles-ci pourront également participer au « Start-up Contest », qui fête ses 10 ans, un tremplin destiné à valoriser les talents émergents et qui verra pour la dixième fois des décideurs du secteur récompenser les meilleures innovations de ces jeunes pousses. InterLUD+ sera présent via un stand dédié sur le Guichet des solutions.
- Le Campus : un lieu pour favoriser l'attractivité de la filière. L'espace Campus réunira des associations, des organismes d'État, des cabinets de recrutement et agences d'intérim, des centres de formation et écoles professionnelles ou généralistes mais aussi des étudiants, des demandeurs d'emploi et des actifs en recherche d'évolution. Au programme : découverte des métiers du secteur et des cursus de formation, sessions de job dating organisées en partenariat avec Pôle Emploi, pitches de marques employeurs, échanges informels...
- 150 conférences sous des formats innovants, plus interactifs, pensés pour « *permettre aux visiteurs d'assimiler un maximum d'informations pendant ces trois jours* ».

La CGF y tiendra sa **Commission Transport & Logistique le 20 mars matin**. Elle participe par ailleurs au Comité de pilotage qui détermine les thématiques et intervenants des conférences.

[Pour vous inscrire, cliquez ici.](#)

Le code VIP indiqué en début de navigation devra être renseigné en fin de procédure, pensez à l'y copier/coller.



Webinaire spécial JO 2024 : Règles de circulation applicables aux flux logistiques pendant les JOP

La CGF, avec le concours d'InTerLUD+ et Logistic Low Carbon, organise un webinaire sur les voies réservées et l'accès aux périmètres de sécurité le **mardi 12 mars à 14h00**.

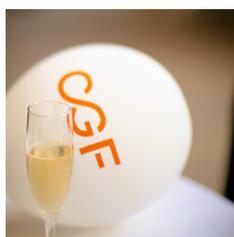
Elle est depuis plus d'un an étroitement associée aux travaux pilotés par la Métropole du grand Paris, en lien étroit avec le programme InTerLUD+, relatifs aux conditions dans lesquelles les entreprises pourront poursuivre leur activité pendant les JOP. Elle a dans le même temps maintenu un lien permanent avec les entreprises ce qui lui a permis d'être force de propositions opérationnelles auprès des services de la préfecture de Police de Paris.

La CGF et LLC proposent de partager les dernières informations concernant la gestion des flux logistiques et de présenter les outils qui seront mis à disposition pour en optimiser la réalisation.

Ce webinaire est ouvert aux fédérations adhérentes à la CGF et à leurs entreprises adhérentes.

[Pour vous inscrire, cliquez ici.](#)

SAVE THE DATE



Assemblée générale de la CGF le 20 juin 2024

La Confédération tiendra son Assemblée générale le jeudi 20 juin prochain au sein de l'Hôtel de Poulpry (Maison des Polytechniciens) dans le 7^{ème} arrondissement.



Formations à venir - CGF CAMPUS



Découvrez les formations CGF CAMPUS proposées en 2024 en format mixte (présentiel/ distanciel)

Mercredi 6 mars 2024 - 9h00/12h00 :

TRANSPORT & LOGISTIQUE - Maîtriser le mécanisme de l'indexation carburant dans le transport routier

Jeudi 21 mars 2024 - 9h30/13h00 :

COMMANDE PUBLIQUE - Marché public : Comment optimiser sa préparation pour répondre aux procédures de mise en concurrence ?

Mardi 26 mars 2024 - 9h30/17h00 :

SOCIAL - Maîtriser les dispositions de la CCN des commerces de gros n°3044

Jeudi 11 avril 2024 - 9h30/13h00 :

SOCIAL - Anticiper et optimiser la mise en place du nouveau régime de prévoyance de la CCN 3044 dans les entreprises

Mardi 16 avril 2024 - 9h00/17h00 :

TRANSPORT & LOGISTIQUE - Appréhender les points clef du contrat de transport routier national et international

Mardi 23 avril 2024 - 9h30/13h00 :

DROIT ÉCONOMIQUE DES AFFAIRES - Rupture brutale de relations commerciales établies

Mardi 28 mai 2024 - 9h30/13h00 :

FISCALITÉ - Se préparer et savoir réagir en cas de contrôle fiscal

Jeudi 30 mai 2024 - 9h30/17h00 :

SOCIAL - Salariés itinérants et commerciaux : faire le point sur leur statut

Jeudi 13 juin 2024 - 9h30/17h00 :

ENVIRONNEMENT - Grossiste : entre obligations réglementaires et démarches volontaires, faire de la RSE une opportunité

Jeudi 12 septembre 2024 - 9h30/17h00 :

SOCIAL - Maîtriser les dispositions de la CCN des commerces de gros 3044

Mardi 24 septembre 2024 - 9h00/12h00 :

TRANSPORT & LOGISTIQUE - Maîtriser le mécanisme de l'indexation carburant dans le transport routier

Mardi 19 novembre 2024 - 9h30/17h00 :

ENVIRONNEMENT - Grossiste : entre obligations réglementaires et démarches volontaires, faire de la RSE une opportunité

Mardi 26 novembre 2024 - 9h30/17h00 :

SOCIAL - Maîtriser les dispositions de la CCN des commerces de gros 3044

[Rendez-vous sur le site de CGF Campus](#)

L'agenda CGF

 Du 24.02 au 03.03.2024

Salon International de l'Agriculture

 Paris (75)

 Le 26.02.2024

Visite d'une entreprise de la distribution de la boisson par une sénatrice, présidente de la commission des affaires économiques

 Carros (06)

 Le 26.02.24

Commission paritaire de la CCN 3044 des Commerces de gros

 Paris (75)

 Le 27.02.2024

Réunion du MEDEF sur l'inspection des filières REP

 Paris (75)

 Le 27.02.24

Comité des partenaires de la stratégie logistique 2024 de la ville de Paris

 Paris (75)

 Le 28.02.2024

Réunion du GT 1 du Comité de concertation LUJOP

 Paris (75)

 Du 21.12.2022 au 22.12.2022

Rendez-vous au cabinet de Clément Beaune, Ministre délégué chargé des Transports

 Paris (75)

 Le 21.12.2022

Commission paritaire de la CCN de l'import-export

 Paris (75)

 Le 29.02.24

Commission fiscalité du MEDEF

 Le 29.02.2024

Participation de la CGF au GT RH de la Fédération nationale

Paris (75)

de la Décoration

Paris (75)

Le 29.02.2024

Lancement de la consultation volontaire des professionnels dans le cadre de la ZFE du grand Paris

Paris (75)

Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux et
relisez nos newsletter ici



CGF
Confédération des
Grossistes de France



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-grossistes.fr.